

**Mesdames et Messieurs les Présidents
des clubs de tennis des Hauts-de-France**

**Mesdames et Messieurs les enseignants
Diplômés d'Etat Tennis des Hauts-de-France**

Marcq-en-Baroeul, le 27 mars 2024

PÔLE SOCIÉTAL

RÉF : PB/BH/EM - N° 04/2024

DOSSIER SUIVI PAR : Emmanuel Mas - 06 30 41 62 08 - mail : emmanuel.mas@fft.fr

OBJET : Tennis Santé - formation des enseignants professionnels

Madame, Monsieur,

Plus que jamais, le « Sport Santé » constitue un sujet de santé publique et une priorité du ministère des sports et de la FFT. Celle-ci a en effet mis en place un **programme « Tennis Santé »** qui consiste à développer notre sport comme un atout pour la santé. Les caractéristiques du tennis constituent de formidables atouts pour le Sport Santé, comme l'ont fait apparaître plusieurs études et différentes initiatives :

- dans une pratique adaptée « tennis santé », le tennis ne présente aucun risque spécifique,
- sur le plan psychologique, quelle que soit la pathologie, l'aspect ludique et convivial du tennis permet de développer le lien social, élément déterminant pour améliorer l'état psychologique des patients,
- les bienfaits thérapeutiques du tennis ont été validés par la communauté médicale, en particulier dans le cas de certains cancers, de maladies cardio-vasculaires, de maladies métaboliques ou d'obésité ou encore de la lutte contre les effets du vieillissement.

Le « Tennis Santé » constitue également un enjeu important de développement pour les clubs, pour qui il peut représenter une excellente opportunité d'accueillir un nouveau public sur des créneaux horaires souvent peu utilisés.

La **formation des enseignants** est évidemment essentielle et indispensable pour l'encadrement d'actions « Sport Santé ». C'est un élément essentiel dans le cadre de la labellisation fédérale « club tennis santé ».

La Ligue des Hauts-de-France, via son Centre de Formation aux Métiers du Tennis, a ainsi déjà proposé 6 sessions de formation destinée aux enseignants Diplômés d'Etat (en janvier 2019, octobre 2019, septembre 2020, 2021, 2022 et 2023).

Une nouvelle formation sera proposée en tout début de saison prochaine afin de permettre à de nouveaux clubs et enseignants Diplômés d'Etat de se lancer dans cette activité. Celle-ci se déroulera sur **4 jours** : les **jeudi 29 août, vendredi 30 août, jeudi 5 septembre et vendredi 6 septembre** (à Lestrem pour les 2 premières journées et au Centre de Ligue de Marcq-en-Baroeul pour les 2 dernières).

Différents spécialistes et médecins interviendront lors de cette formation. Présentation du concept, des pathologies concernées, des principes d'une séance de « tennis santé », mises en situation sur le terrain, conduites tenir en cas d'urgence, mise en place du « tennis santé » dans les clubs... seront au programme de cette formation dont le programme détaillé sera communiqué prochainement.

Vous trouverez ci-joint un bulletin d'inscription (à retourner avant le dimanche 18 août).

Attention, dans un souci de qualité et de suivi, le nombre de participants à cette formation pourrait être limité. Dans ce cas :

- les enseignants des clubs ayant un projet prêt à démarrer à très court terme seront retenus en priorité,
- la participation sera limitée à un seul enseignant par club,
- une autre session de formation sera organisée dès les vacances scolaires de la Toussaint afin de répondre à un maximum de demandes dans les meilleurs délais.

Nous espérons que cette formation répondra à vos attentes et vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments sportifs les meilleurs.



Patrice Brulez
Président



Bruno Hannecart
Président du Pôle Sociétal

Copie pour information : membres du Bureau de Ligue - membres de la commission Pôle Sociétal - Benoît Bonheure – Sylvie Delforge - Equipe Régionale de Développement - Equipe Technique Régionale